

LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DES INTÉRÊTS DÉMOCRATIQUES ET DU PROGRÈS SOCIAL.

Prix d'abonnement (Payable d'avance):
 Lyon. Rhône. Departem.
 3 mois, 8 fr.; 40 fr.; 12 fr.
 6 mois, 15 fr.; 49 fr.; 22 fr.
 Un an, 30 fr.; 36 fr.; 40 fr.

Le Peuple Souverain donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, et à Paris, chez LEJOLIVET et C^{ie}, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.
 Les Annonces se paient 25 c., et les Réclames 40 c. la ligne.

Lyon, le 2 Nivôse an LVII.

(De l'ère chrétienne, 22 décembre 1848.)

Procès de Presse.

C'est demain samedi, à neuf heures, que le *Peuple Souverain* comparait devant les assises du Rhône.

Dans nos démêlés avec la justice, nous avons pu parfois mollir et transiger, quand il ne s'agissait que de personnes; nous n'avons pas voulu, cette fois, retarder d'une heure une lutte où nos principes sont en cause.

Le *Peuple Souverain* a eu le malheur de dire que l'armée des Alpes pouvait bien avoir été réunie dans un but tout autre que de venir en aide aux nationalités d'Allemagne et d'Italie, luttant pour leur affranchissement et leur émancipation.

Nous avons dit ailleurs qu'il y avait un autre nom que celui de juges pour les gens qui avaient casematé, transporté, déporté, sans jugement et par catégories, douze mille de nos frères, après les journées de juin.

Voilà le sujet de deux procès qui nous sont intentés.

Lorsqu'en entrant dans la carrière du journalisme nous avons pris parti pour le faible contre le fort, pour le pauvre contre le riche, pour le droit contre le privilège, nous avons mesuré à l'avance tout ce que nous amoncelions sur nos têtes de haines et de vengeances. Mais nous ne faiblirons pas devant la tâche qui nous est imposée. Notre ami Kersausie nous disait, il y a quelques jours, qu'il ne se paraît jamais de cette croix de la Légion-d'Honneur, qu'il avait gagnée sur les champs de bataille, que quand la vengeance monarchique l'amenait sur le banc des voleurs et des assassins. Nous aussi, nous irons nous asseoir sur la sellette, forts de notre droit et confiants dans la sainteté de notre cause. Quant à vous, Messieurs du parquet, on dit que la monarchie revient à grands pas; vous aurez à vous faire pardonner vos services républicains; apportez du moins en expiation votre zèle persécuteur contre l'organe de la démocratie lyonnaise.

Le *Peuple Souverain* sera défendu par le citoyen Juif, assisté du citoyen Morellet.

Proclamation du Président de la République française.

Le citoyen Louis-Napoléon Bonaparte a été proclamé président de la République dans la séance de l'Assemblée nationale du 20 décembre courant. Il a prêté serment à la Constitution,

et, dans une courte allocution, il a déclaré adhérer pleinement et entièrement à la République démocratique. Instruit à l'école du malheur, mûri par l'expérience, puisse-t-il ne jamais être parjure à ses serments, infidèle à ses promesses, et réaliser, dans la sphère de ses capacités et des bonnes intentions dont il se dit animé, tout le bien que les populations des campagnes attendent de leur élu! Quant à nous, nous restons dans l'expectative et, comme on dit, l'armé au bras, tout disposés à applaudir aux mesures de justice, comme aussi à ne laisser passer inaperçu aucun acte d'arbitraire ou opposé aux lois et hostile à nos libertés.

Voici ce qu'un représentant de nos amis nous écrit à la hâte au sujet de cette installation :

De l'Assemblée nationale, le 20 décembre, 4 h. et 1/2.

Le citoyen Waldek-Rousseau fait le rapport de la commission chargée d'examiner les procès-verbaux; il conclut à l'admission de Bonaparte comme président.

Le général Cavaignac vient annoncer à l'Assemblée que les ministres viennent de remettre leur démission entre ses mains, et qu'il vient lui-même remettre à l'Assemblée le pouvoir qu'il tenait d'elle; il la remercie de la confiance qu'elle a eu en lui, et se retire.

Sur l'invitation du président de l'Assemblée nationale, Bonaparte prête serment à la constitution, et lit un petit discours qui annonce son entière adhésion à la République démocratique, et ses intentions, s'il ne peut faire de grandes choses, de faire du moins ce qu'il pourra.

Le président annonce que le citoyen Odilon-Barrot est chargé de la composition du cabinet, et qu'on en donnera connaissance par un message.

La séance est levée.

L'argent reparait.

Lorsqu'après février on vit, comme à un signal donné, s'étendre sur toute la France cette panique des écus, terreur aussi meurtrière, aussi homicide et moins justifiée que les échafauds de la Convention; le peuple, avec son instinct si sûr et son jugement si droit, vit bien que l'argent conspirait et se cachait. Quand les vases ciselés, les bijoux d'or et d'argent, les riches surtout de table et la vaisselle massive affluèrent aux ateliers de la Monnaie, et que les pièces à la nouvelle effigie, frappées en si grand nombre, arrivaient si rares dans la circulation, personne ne fut dupe de cette comédie, mais le peuple, qui semblait n'avoir dans sa victoire d'autre but qu'une expérience concluante et définitive des moyens pacifiques et conciliateurs,

le peuple laissa partout s'organiser cette sainte ligue du capital, et nous en avons vu les résultats.

Cependant, quand dans une abondance inespérée de toutes les denrées essentielles à la vie, au milieu de ces bénédictions du ciel qui semblaient vouloir lutter de largesse et de munificence avec le cruel égoïsme et l'hypocrite perversité des ennemis de la République, quand au milieu de cette conflagration européenne, qui aurait dû laisser à la France révolutionnaire sa supériorité relative dans le commerce, dans l'industrie et dans le bien-être qui en est le fruit, il nous arrivait de demander compte à ces détenteurs de la fortune publique d'une détresse factice et de cet appauvrissement mensonger; les habiles alors nous disaient avec des larmes dans les yeux et des sanglots dans la voix, que l'argent ne se cachait pas, mais que l'argent tenant lieu du cré dit qui était mort, ne pouvait plus suffire à tous les besoins, et que les républicains ne devaient s'en prendre qu'à la République de cette source tarie, de la confiance disparue, de l'industrie aux abois et du commerce agonisant.

Il y a dix mois de cela, et depuis ce temps nous avons marché de crises en crises, nous avons eu les journées de mars, de mai, de juin. Cette pauvre réserve, sauvée avec tant de peine comme un dernier débris du grand naufrage, doit être presque épuisée; cette épargne de la prévoyance suffira-t-elle contre les rigueurs de l'hiver qui approche? Que vont devenir tous ces pauvres riches, dépouillés, réduits à vendre chevaux et voitures, à se séparer de leurs vieux serviteurs et qui se sont si scrupuleusement abstenus depuis février de tout ce qui est luxe et dépense? Ce qu'ils vont devenir! Regardez autour de vous, lisez les journaux réactionnaires, informez-vous de ce qui se passe à Paris; une seule phrase dit tout, rend tout, exprime tout: l'argent caché reparait. Pour opérer cette subite et universelle métamorphose, il a suffi d'un vote, que tous ces gens-là s'attribuent comme une victoire; les fonds remontent, la Bourse est en liesse comme le lendemain de Waterloo; l'abondance et les plaisirs reviennent au joyeux pays de France! Reparaissent plus brillants, plus dorés que jamais, moelleux carrosses de nos millionnaires, si piteux hier encore; éclaboussez, comme autrefois, l'honnête homme qui marche à pied; piaffez dans nos rues et sur nos places, chevaux anglais ou normands, avec vos genouillères coquettes et vos chaudes couvertures, qui font honte à la nudité de nos mendians qui grelottent; illuminez-vous, splendides hôtels, pour les bals et pour les festins, la tâche est accomplie. Le capital, en se cachant depuis dix mois, a fait son œuvre; il a désaffectionné de la République quelques travailleurs inintelligents, il a terrifié l'ha-

Veilleton du Peuple Souverain.

UNE SINGULIÈRE HISTOIRE.

Le lord poussait devant lui son valet de chambre, et lui disait d'un ton grondeur :

— Comment se fait-il que tu ne veuilles pas le voir, toi qui jadis l'as porté dans tes bras... toi qui, hier encore, mettais tant d'empressement à sa recherche?

Le neveu se trouvait précisément en face de celui qu'on recherchait à son occasion.

Il n'y avait pas moyen de reculer.

— En effet, balbutia-t-il, c'est ce cher... Attendez donc!

— Je vais aider vos souvenirs, dit le valet de chambre à voix basse. Je m'appelle John. Autrefois, j'ai servi fidèlement votre père, et je l'aimais... Vous, jeune homme, je ne puis vous aimer, car vous n'avez pas eu le cœur de sauver milord.

— Tais-toi, je t'en prie! j'ignorais que ce fût mon oncle.

— Oh! vous n'avez donc rien sous la poitrine! Un autre que milord, ne deviez-vous pas le sauver également?... Jeune homme, en dépit des juges qui l'ont condamné, j'ai toujours soutenu l'innocence de M. Pier-sou... Vous ne valez pas votre père!

John sortit avec Rosine, pendant que Marchestal conduisait le pâle artiste saluer Hannah.

Les deux amantschangèrent un long et pénible regard. Chacun d'eux s'aperçut du chagrin profond qui envahissait le cœur de l'autre. Milord seul, trop préoccupé pour être observateur, ne remarquait pas l'état de gêne et de muette hostilité qui régnait déjà dans le salon.

Il prit de nouveau le bras du jeune artiste et se rapprocha de son neveu.

— Je vous présente mon secrétaire, lui dit-il, et je le recommande à votre amitié... car il m'a sauvé la vie.

Ernest allait presser la main que le neveu de milord lui tendait; mais Hannah quitta l'ottomane, et lui glissa rapidement ces mots à l'oreille.

— N'acceptez pas cette amitié; elle est indigne de vous!

Il se contenta de saluer avec froideur, et se retourna vers la jeune fille.

— Gants-jaunes, va!... tu me secies l'épine dorsale, murmura le neveu, choqué de l'air méprisant de l'artiste.

Celui-ci put entendre cette phrase étrange.

— Votre cousin, miss, me fait l'effet d'avoir plus fréquenté les faubourgs que les salons... Il parle l'idiome des boulevards extérieurs.

— Hélas! mon père apprendra peut-être à le connaître; c'est ma seule espérance.

Tout ceci se passa dans beaucoup moins de temps que nous n'en avons mis à le raconter.

Milord, s'étant aperçu que le pistolet d'Abdel-Kader n'était plus à sa place, s'occupait à le rétablir dans le voisinage de la bache d'armes; de

sorte qu'il ne remarqua pas l'espèce de déclaration de guerre qui venait d'avoir lieu. Par une convention tacite, les armées rivales cessèrent leurs escaramouches, dès qu'il reparut sur le terrain du combat. Sa fille s'entretenait d'un air d'indifférence avec Ernest, et le neveu, pour se donner une contenance, braquait sur les tableaux son binocle en chrysothale.

— Pardon, cher oncle... Que représente cette peinture? demanda-t-il au lord. Voilà trois femmes et un gaillard qui sont tous quatre dans le déshabillé pittoresque d'Adam et d'Eve.

— C'est le jugement de Paris.

— Le jugement de Paris?... Diable! je croyais qu'on pouvait mettre Paris en état de siège... mais non en jugement...

Milord éclata de rire à cette réflexion, qui ne donnait pas une haute idée des connaissances de son neveu.

— Il paraît, observa le jeune artiste, que Monsieur n'a pas fait une étude spéciale de la mythologie.

Ces paroles d'Ernest et le sourire ironique d'Hannah rompaient évidemment les traités. Mais le lion parut insensible à l'attaque, et dit, en continuant de lorgner le fils de Priam et les trois déesses :

— Joli! très-joli!

— Parbleu! je le crois, fit Marchestal. J'ai payé ce tableau 650 guinées.

— Et cet autre individu, qui se trouve dans la position d'une cotelette sur le gril?... Ce doit être saint Laurent, cher oncle.

— Véritable Rubens! Je l'ai acheté 60,000 francs.

Marchestal croyait prouver sans réplique l'authenticité d'une peinture en énonçant le prix énorme qu'elle lui avait coûté. Le neveu s'exclamait d'enthousiasme. Il n'interrompait ses louanges que pour s'adresser à lui-même certaines remarques judicieuses sur la fortune colossale de son oncle, ou sur l'assiduité du secrétaire auprès de sa cousine.

Il commençait à soupçonner l'affection mutuelle d'Ernest et de la jeune fille.

— Oh! je me flatte d'être connaisseur! reprit Marchestal, et, lorsqu'une peinture est à ma convenance, je ne regarde pas à quelques centaines de guinées de plus. Mais je ne possède ici qu'une galerie bien médiocre. Le tout peut à peine être évalué à dix mille livres sterling.

— Combien cela fait-il en monnaie de France, ma cousine? demanda le dandy, voulant troubler un aparté dans lequel on ne le menageait pas sans doute.

— Deux cent cinquante mille francs, s'empressa de répondre Ernest.

— Quant aux tableaux qui ornent mon hôtel de Londres, ajouta milord, je ne les donnerais pas pour quarante mille livres.

— Cela représente?...

— A peu près un million, Monsieur, répondit de nouveau l'artiste.

— Ouf!... mon oncle est le second volume de Rostchild... En voilà une de chance!

— Vous verrez ma collection de statues... véritable musée antique! Il y a trois mois, mon gouvernement eut le projet de l'acquérir et m'en offrit une somme énorme. Par exemple, il comprenait dans ce prix mes porcelaines de Chine, mes tapisseries de l'Inde et tous les objets curieux

rapportés de mes voyages. Or, on n'accepte pas de pareilles propositions quand on a soixante mille livres sterling de revenu.

— De mieux en mieux! J'ai découvert l'Amérique! pensa le dandy.

— Et tout cela, mon cher, doit vous appartenir un jour, lui dit Marchestal, puisque je vous ai promis la main d'Hannah.

Un frisson mortel passa dans les veines d'Ernest, lorsque milord lui dit, en désignant son neveu :

— Je vous présente mon gendre futur!

C'en était trop.

Plus pâle qu'un linceul, l'artiste chancela sur ses genoux et perdit connaissance.

— Oh! s'écria la jeune fille avec désespoir, c'est vous qui le tuez, mon père!

Marchestal ne chercha pas à commenter ces paroles. Effrayé de l'état de son libérateur, il courut chercher des sels, pendant que le neveu, dont les soupçons étaient confirmés par l'évanouissement du jeune homme, se frottait les mains en disant :

— Bon! je te tiens, gants-jaunes! Ah! tu perds connaissance... ah! ah!

Cependant Ernest, ranimé par les tendres soins de son amante, ouvrit les yeux, et son premier mouvement fut de courir à son rival, qu'il entraîna dans un coin du salon.

— Monsieur, je désire vous parler.

— Fort bien!... c'est précisément ce que j'allais avoir l'honneur de vous dire, milord!

— Trêve de propos insolents... de la discrétion, si vous n'êtes pas un lâche!

Marchestal rentra.

Le secrétaire lui dit d'un ton dégagé :

— Tranquillisez-vous, milord. C'est le résultat de l'exercice que j'ai pris hier dans la Seine. Je ressentais un appétit violent, et je n'osais m'informer si votre cuisinier se trouvait en retard.

— Pauvre gargon!... Vite à table! j'attendais jusqu'à cette heure la nourrice de mon neveu: la bonne femme aurait déjeuné avec nous et partagé notre joie. Mais elle était absente. Qu'elle se hâte de nous rendre visite, car nous partirons le plus tôt possible pour l'Angleterre... Je veux siéger au parlement.

— Hum! murmura le dandy, un duel, une nourrice!... L'affaire se complique d'une façon déplorable.

Le repas fut triste et silencieux.

En quittant la salle à manger, les rivaux prirent chacun un prétexte pour s'éloigner séparément et se réunir dans le parc.

Du côté d'Ernest, cette entrevue aurait eu lieu avec tout le calme et la modération possible, si la brutale insolence de son interlocuteur eut permis au jeune homme de conserver du sang-froid.

Le neveu de milord fut souffleté par l'artiste.

Ils convinrent de se battre sans témoins dans la matinée du lendemain. (La suite à un prochain numéro.)

Eugène de Mincourt.

bitant des campagnes, il a affamé l'ouvrier des villes, il a fait rêver, aux hommes du privilège, le retour à un passé tant regretté; il va maintenant rejouer son ancien rôle, celui de l'exploitation et de la corruption.

L'ARGENT REPARAIT !!!

Assemblée nationale.

Paris, 20 décembre 1848.

Une agitation très grande règne aujourd'hui dans le palais de l'Assemblée nationale et dans les environs. Non-seulement les troupes qui sont ordinairement préposées à la garde de l'Assemblée sont à leur poste, sous le péristyle, dans les jardins, dans les cours; mais on voit tout le quai d'Orsay occupé par un régiment de dragons, le sabre au vent et prêts à marcher au premier signal.

Dans le jardin des Tuileries, stationnent un régiment de ligne, un régiment de la garde mobile et un détachement de la garde nationale.

On se questionne sur ce déploiement de forces, mais bientôt nous croyons comprendre le motif de ce déploiement de forces et la cause de l'agitation intérieure.

Dans une des tribunes de l'Assemblée nationale, on aperçoit la princesse Mathilde et plusieurs autres membres de la famille Bonaparte; tout annonce donc que le déploiement de forces qui a lieu au dehors a pour objet la proclamation du président de la République, bien qu'il n'en soit pas question à l'ordre du jour.

L'Assemblée est extrêmement nombreuse et animée; elle ne prête aucune attention aux propositions qui sont discutées à la tribune; elle attend évidemment une communication importante, et si nous en croyons les échos des couloirs, la Commission de dépouillement n'attendra ni les procès-verbaux de l'Algérie ni ceux de la Corse, pour proclamer Louis-Napoléon Bonaparte président de la République.

A quatre heures, les troupes augmentent, deux nouveaux régiments arrivent sur la place de la Concorde.

On nous apprend que la Commission de dépouillement est arrivée à la fin de ses travaux, et que M. le rapporteur prépare le bref rapport qu'il fera tout-à-l'heure.

Quatre heures un quart. — Les représentants arrivent en foule, MM. Molé et Thiers sont avec M. le général Lebreton, en grand costume de lieutenant-général et l'écharpe de représentant par-dessus.

Le citoyen président annonce d'une voix solennelle que le citoyen Valdeck-Rousseau a la parole pour faire un rapport sur les élections relatives au président de la République.

Pendant la lecture du rapport du citoyen Valdeck-Rousseau, que l'Assemblée écoute dans le plus grand silence, le général Changarnier arrive à son banc en uniforme de général de la garde nationale.

Bientôt après entre Louis-Napoléon Bonaparte; il est vêtu de noir et porte le signe de représentant à la boutonnière, et sur la poitrine la plaque de la Légion-d'Honneur.

Il vient s'asseoir au banc des ministres, à côté du citoyen Odilon Barrot.

Le rapporteur annonce que Louis-Napoléon Bonaparte a obtenu 5,434,226 suffrages.

Le général Cavaignac 1,448,107.

Bonaparte va être proclamé, mais le temps et l'heure du courrier nous pressent.

Le général Cavaignac a la parole. Il vient remettre à l'Assemblée les pouvoirs qui lui avaient été confiés.

Des applaudissements prolongés accueillent les paroles du général Cavaignac.

Le président proclame Louis-Napoléon Bonaparte, qui est appelé à la tribune et prête serment.

Puis il prononce une allocution tout-à-fait rassurante et qui est souvent applaudie.

Cette allocution est couverte d'applaudissements.

FUSION OU CONFUSION.

Il y a désordre au camp des triomphateurs. Les citoyens Molé et Thiers ont les premiers donné le signal de la désertion. C'est que Louis Bonaparte entend, à ce qu'il paraît, n'être pas tout-à-fait un mannequin, dont ces honorables tireraient la ficelle. Bonaparte n'entend pas préparer le lit de M. Henri de Bombon, et l'on assure qu'il commence à écouter de nouveaux avis de ses amis de la veille. Les citoyens Brutus Caselle et Joly père ont eu diverses entrevues avec le président, et nous ne serions pas surpris qu'avant samedi le ministère Barrot ne fut mis de côté; on parle d'un ministère de fusion que le citoyen Odilon-Barrot présiderait. Mais le citoyen Odilon-Barrot veut rester compacte et ne rien changer à ses exigences; persistera-t-il dans cette volonté, et ne se jettera-t-il pas dans ce que le citoyen Thiers a spirituellement nommé un ministère de confusion?

En effet, il sera difficile d'accorder, de faire concorder des éléments disparates. Toutefois, nous approuvons la substitution du général Préal au général Rothières, le triple mirailleur; nous aimons à voir l'Université confiée, soit au citoyen Barthélemy St-Hilaire, soit au citoyen Gatien-Arnauld, les deux représentants désignés; le citoyen Cazelles serait un directeur-général des postes que tout le monde accepterait; les citoyens Germain Sarrut et Belmontet seraient parfaitement placés à la préfecture de police. Leur intime union assurerait la bonne harmonie dans cette difficile administration. Le citoyen Sarrans jeune remplacerait avantageusement le citoyen Bixio.

La cour d'Espagne accueillerait avec faveur le citoyen Etienne Arago. La Suède se montrerait favorable au citoyen Joly, et toute l'imprimerie parisienne verrait avec plaisir le citoyen Auguste Mie, nommé directeur-général de l'imprimerie et de la librairie, tout comme la préfecture de la Seine serait en bonne main sous l'administration du citoyen Pous (de l'Hérauld); mais tous ces hommes sont franchement républicains, et avec eux nous trouvons les citoyens Odilon-Barrot et Malleville à peu près impossibles.

Ne créons cependant pas trop d'embarras au futur président par nos doutes prématurés, et attendons tout du temps; ayons surtout foi dans l'énergie des représentants, qui ont juré de respecter la République, et ne craignons pas de répéter aux monarchiens de toutes nuances que leurs menées seront impuissantes à renverser l'édifice démocratique. Nous avons foi

dans l'avenir du pays, en dépit des fautes graves qui ont été commises.

La République triomphera!

Causeries du Jour.

Enfin, le ministère du citoyen Bonaparte paraît décidément constitué. A moins d'accidents qu'on ne peut prévoir, nous croyons que le premier cabinet du futur président de la République sera tel que nous l'avons donné hier dans nos nouvelles de Paris (Correspondance particulière).

Ce ministère a l'approbation complète des feuilles royalistes; quant aux journaux démocrates, la plupart ne daignent seulement pas s'en occuper, tant il leur paraît ridicule et peu en harmonie avec la situation du pays.

On dit que le citoyen Bonaparte a lui-même la conscience du peu de valeur du cabinet en herbe et de l'impopularité inévitable dont il doit être frappé; mais il répète avec l'ex-roi de Westphalie: « Ce n'est pas ma faute, si je n'ai pu trouver mieux. » Ses conseillers intimes auraient bien voulu que quelques républicains les fissent passer sur les monarchistes. Des paroles semi-officielles ont été portées dans ce sens, et on est même allé jusqu'à se plaindre à un membre de la Montagne, autrefois lié avec le prisonnier de Ham, de ce qu'il ne venait pas voir le prince.

« Venez donc, lui aurait-on dit avant-hier; venez donc, malgré toutes les assertions contraires des journaux, je puis vous garantir que rien n'est terminé et vous pouvez empêcher votre ancien ami de faire une sottise. Venez donc, je vous assure qu'il ne demande pas mieux que de prendre des républicains. »

« Je le crois, a répondu l'autre; mais à la condition de prendre aussi des monarchistes auxquels nous servirions de passeport. Est-ce que vous croyez, par exemple, que je vais me prêter à la formation d'un cabinet où sera le citoyen Falloux? »

L'entretien a été rompu et l'on n'a plus songé aux républicains, car on était forcé de prendre des légitimistes, des dynastiques, toutes sortes de réactionnaires.

Plus d'un partisan de la candidature du citoyen Bonaparte se trouve déjà embarrassé en présence de la situation que ce cabinet fait au pays. De ce nombre est, dit-on, le citoyen Boulay (de la Meurthe). Il a franchement appuyé l'ex-prisonnier de Ham, mais il croyait à son républicanisme. Il ne voudrait pas maintenant faire la guerre à son ministère, et cependant il est, entre autres dissidents, en complète désharmonie avec le citoyen Falloux, sur l'instruction primaire, que faire? On verra. Le temps est un grand maître et surtout un grand accommodateur.

Voici que déjà, dans la presse, certains des adversaires les plus prononcés du citoyen Bonaparte, commencent à proclamer bien haut que c'est un devoir pour l'Assemblée nationale de le soutenir efficacement contre les passions qui vont l'assaillir. Quoi! il faut soutenir le président de la République, quand son premier acte sera un acte de réaction, un acte monarchique? Souvenez-vous où vous êtes allés avec ce système appliqué au gouvernement provisoire et aux pouvoirs qui lui ont succédé? Vous êtes allés de Ledru-Rollin à Lamartine, de Lamartine à Garnier-Pagès, de Garnier-Pagès à Cavaignac et de Cavaignac à Dufaure.

Vous avez craint de diviser les hommes et d'affaiblir le pouvoir en soutenant des individus contre des individus; les réactionnaires n'ont pas craint eux. Ils ont pris corps à corps la Réforme, puis le National, et ils ont abouti à la Patrie; ils ont attaqué, calomnié, déchiré Ledru-Rollin, puis Lamartine, puis Cavaignac; ils ont enfin pris M. Dufaure et ils vont avoir M. de Falloux.

Voilà où les a conduits leur tactique; voilà où nous a mené votre fausse générosité. Si vous vous étiez uniquement occupé des principes, songer à la considération des hommes que vous aviez à mentir, vous seriez encore en pleine démocratie, tandis que l'aristocratie vous débordait. La leçon n'est-elle pas suffisante, et votre vue restera-t-elle obscurcie jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de remède!

D'après la Réforme de ce matin, le nombre des voix obtenues par Ledru-Rollin, sera bien plus considérable que les réactionnaires ne voulaient le laisser croire. Libre de ses mouvements et avec un peu de tact politique, le citoyen Louis Bonaparte aurait peut-être dû le porter sur la liste des candidats à la vice-présidence, mais le héros de Boulogne n'a guère l'habitude d'apprécier les forces de la démocratie et les monarchistes sont d'ailleurs là pour lui barrer le chemin.

On se préoccupe déjà de la question de savoir s'il n'y aura pas une élection à Paris, par suite de la nomination du citoyen Bonaparte à la présidence. L'affirmative ne nous semble pouvoir faire aucun doute. Du reste, les socialistes se préparent en conséquence, et on dit qu'ils ont hâte de prouver au Constitutionnel, à la Patrie et au Siècle, qu'ils se sont trop hâtés de conclure que leur nombre avait diminué depuis l'avant-dernière épreuve. Les socialistes continuent à dire comme la République, que beaucoup d'entre eux ont donné leurs voix au citoyen Bonaparte, afin d'empêcher à tout prix le triomphe de Cavaignac.

M. Dufaure, qui affirmait deux jours avant l'élection, que la majorité était assurée à son protégé, dans soixante départements, se montre fort irrité du résultat que la province lui a envoyé. Le général Cavaignac, malgré son calme apparent, n'est pas moins furieux que M. Dufaure du renversement de tant d'espérances, et il se pourrait bien qu'on fit un holocauste des fonctionnaires napoléoniens, avant de remettre en de nouvelles mains le pouvoir exécutif. Le premier immolé serait M. Dausse, préfet de la Haute-Garonne.

De leur côté, les cavaignacistes ne sont pas plus assurés de leurs positions. Le futur président a beaucoup d'ambitions à satisfaire, et les rapports, vrais ou faux, ne manqueront pas au citoyen Bonaparte, pour prouver qu'il faut destituer tout le monde. Pauvres préfets! les voilà bien à plaindre! Il est vrai que pour amoindrir leurs regrets, on vient de diminuer leurs traitements. Le National ne s'en montre pas moins fort inquiet sur ses créatures, et dans les journaux qui marchent encore avec lui, on commence à dire qu'il n'y aurait pas de gouvernement possible, si à chaque élection de président il fallait changer les fonctionnaires politiques. Vous verrez que par amour d'une stabilité qui l'arrange, le National en viendra à prouver qu'il faut conserver même les préfets légitimistes.

Mais à propos de préfets, on se demande comment, en touchant à l'arche sainte de leur traitement, le gouvernement ne

s'est pas occupé des frais de bureau qu'on leur passe à titre d'abonnement.

Tout le monde sait que les préfets gagnent, au détriment des employés, un tiers de la somme qu'on leur alloue, ce qui n'est ni juste ni moral. C'est encore un abus à réformer, mais il y en a tant, qu'on ne sait sans doute par où commencer.

Ce ne sont pas seulement les réformes financières qui occupent les esprits, quoiqu'elles soient d'une importance immédiate. Les réformes morales ont bien leur part dans le mouvement de l'opinion.

On se montre depuis deux jours, dans les salons et dans les sociétés particulières, une brochure du citoyen Girardin, qui a pour titre: *Observations soumises à Louis-Napoléon le 14 décembre 1848.*

Dans cette brochure, qui ne sera mise en vente que dans deux jours, le rédacteur de la Presse conseille au président de la République d'accorder une amnistie générale pour tous les faits politiques, qualifiés crimes ou délits par les lois; de présenter un décret pour la liberté absolue et illimitée de la presse, ainsi que pour la liberté absolue et illimitée de la parole. Ceci fera peut-être assez peu l'affaire du protégé du citoyen Emile de Girardin.

Une autre brochure vient de paraître chez les citoyens Michel Lévy frères, sous le nom de Louis Blanc. En voyant des hommes, que tout annonce appartenir à la police, arracher les affiches qu'on venait d'apposer, nous avons cru que le proscription de Londres s'était lancée dans quelque prédiction qui menaçait la société dans sa base. Nous avons envoyé prendre la brochure, et quel a été notre étonnement lorsque, en la parcourant, nous avons reconnu qu'elle se bornait à reproduire des procès-verbaux publiés déjà dans le *Moniteur*, sans une seule addition ni un seul commentaire. Cet opuscule, imprimé sur le format in-12, a pour titre: *La Révolution de Février au Luxembourg*, par Louis Blanc.

Avant de quitter leurs positions, les ministres cavaignacistes viennent à arranger leur avenir. Voici d'abord que le citoyen Verminiac-St-Maur vient de se nommer contre-amiral. Il est probable que ses collègues ne resteront pas en arrière de M. le ministre de la marine. C'est toujours ça de gagné.

On persiste à dire qu'il y aura un mouvement à Paris, lors de la proclamation du président de la République; nous persistons à croire que tous ces bruits sont sans fondement.

Ce qu'il y a d'incontestable, c'est le progrès incessant de la réaction. On poursuit la *Gazette de France* pour injures à l'Assemblée; mais on destitue, sans dire pourquoi, le colonel de la garde républicaine. On dit bien haut qu'on veut la liberté, mais on enlève les affiches qui annonçaient une brochure de Louis Blanc, et on laisse complaisamment étaler sur les quais les portraits de Guizot, Duchâtel, Louis-Philippe et toute l'ex-famille royale.

Le citoyen Considérant ne désespère pas néanmoins de l'avenir de la démocratie, et il explique pourquoi, dans un écrit fort remarquable qui vient de paraître, mais le citoyen Cabet part pour l'Irlande, quoiqu'il soit le candidat des socialistes pour la prochaine élection de la Seine.

Nouvelles d'Italie.

Turin, 18 décembre. — Le ministère Gioberti vient de publier son programme; il se résume par Constitution, Confédération et Indépendance italienne; sa conséquence inévitable sera la guerre.

Ce programme a, en général, été reçu favorablement.

Rome, 11 décembre. — Voici la déclaration de notre gouvernement sur l'allocation du général Cavaignac dans la séance du 28 novembre dernier:

« Nous soussignés, protestons solennellement en face de l'Italie et de l'Europe contre l'invasion française, préparée et délimitée par le général Cavaignac, et nous déclarons que, par toutes nos forces, nous empêcherons l'entrée des étrangers et la violation du territoire national, attendant de défendre, non-seulement l'honneur des Etats-Romains, mais celui de toute l'Italie et voulant faire prévaloir la libre volonté de tous les peuples, nous faisons en outre un appel général et solennel aux sentiments d'équité et de justice des puissances de l'Europe. Notre cause est commune à toutes les nations jalouses de leur indépendance, et fières d'avoir conquis leur liberté politique. »

Rien de particulier sur le pape.

Rome, 12 décembre. — Demain 13, les sections de la Chambre se réuniront dans les salles du Haut-Conseil, afin d'examiner le projet de loi électorale pour la convocation de l'Assemblée constituante des Etats italiens.

— Le ministre de grâce et justice vient de faire mettre en liberté tous les hommes compromis dans les derniers événements.

13 décembre. — Le *Cercle romain* (club central) prendra ce soir l'initiative en proclamant la Constituante italienne. Une armée forte et nombreuse se prépare à repousser toute invasion, de quelque part qu'elle ait lieu.

On croit que le Pape attend le résultat des élections de la République française, pour se rendre en France.

CIVITA-VECCHIA, 10 décembre. — Ce matin, la frégate à vapeur le *Vauban* est arrivée ici venant de Palerme. Quelques marins, descendus à terre, ont dit qu'ils se rendaient à Gaëte pour secourir le Pape au besoin.

Les Crimes de Windischgrätz.

Aux détails que nous avons déjà donnés sur les horribles traitements réservés aux vaincus de Vienne, nous ajouterons les suivants que nous trouvons dans le *National*. En lisant les nouveaux détails que nous reproduisons, on jugera de l'humanité des réactionnaires autrichiens et du sort qu'ils réservent aux malheureux devant lesquels ils tremblaient alors que le pouvoir était aux mains du peuple:

« Plusieurs lettres exprimant des doutes sur la vérité des faits relatés dans la lettre d'un prisonnier de Windischgrätz, publiée ce matin par le *National*, nous obligent à dire que rien, dans cette lettre, n'est contraire à la plus stricte probabilité. »

« Nous n'avons pas voulu reproduire tous les détails donnés par les journaux allemands sur le sac de Vienne par les Croates. Mais des témoignages dignes de foi ont établi que les étudiants livrés aux *Szerecseniers* avaient été horriblement suppliciés par ces misérables. »

« Ils ont été, pour la plupart, étouffés sur des planches; on leur a en suite coupé les doigts des mains, écrasé ceux des pieds à coups de crosse, labouré le corps avec des clous, arraché les fibres et fini par leur ouvrir

les veines. Après les avoir mutilés, on leur a encore arraché la peau et les yeux.

« La plume se refuse à retracer les horreurs exercées sur des femmes, qu'on a ordinairement achevées en leur portant un coup de baïonnette dans la poitrine. Des familles entières ont été chassées dans les flammes et brûlées. Dans les maisons prises d'assaut, tout le monde a été tué sans pitié aucune, et encore aujourd'hui on retire des cadavres des caves. Voilà les faits rapportés par la *Nouvelle Gazette du Rhin*.

« Nous allons citer quelques-uns de ceux dont le député Zimmermann, de Spandau, a donné connaissance à l'Assemblée nationale de Francfort :

« Environ 400 maisons ont été saccagées de fond en comble, puis on y a mis le feu.

« Dans le palais du comte Hardegg, le dommage causé est évalué à 40,000 florins.

« La maison d'un vieillard de 83 ans, qui n'avait pas pu naturellement prendre part à la lutte, a été fouillée plusieurs fois par les soldats pillards. On y a détruit une bibliothèque de prix et une collection de minéraux.

« On a pillé et brûlé la maison du célèbre anatomiste Myrte, qui pendant seize ans avait formé de riches collections de préparations anatomiques et d'instrument. Pour sauver ces trésors, on les avait cachés dans les souterrains ; mais les pillards ont su les découvrir.

« Un Croate conduisait par la main un bel enfant de six à huit ans qu'il avait volé ; prières et offres d'argent pour le rendre furent inutiles. — J'aimerais mieux, dit-il, le manger rôti.

« Le propriétaire des bains de Schüttel et sa femme ont été tués de la manière suivante : on leur a coupé les mains et les pieds, à la femme on a détaché les seins ; on a ensuite placé leurs corps entre deux matelas qu'on a cousus ensemble, puis jetés au feu et brûlés.

« A un étudiant qui était tombé au pouvoir des soldats on a coupé la langue, les lèvres, les mains et les pieds ; on lui a ensuite placé une cartouche dans la bouche et on lui a fait sauter la tête.

« A d'autres prisonniers on a coupé nez, oreilles, mains et pieds, brûlé les yeux et coupé la peau du dos en lambeaux.

« Au docteur Ludwig, l'un des chefs des étudiants, on a coupé certaines parties du corps ; on les lui a mises dans la bouche et on a envoyé le cadavre à sa femme.

« Nous ferons grâce à nos lecteurs de ce terrible martyrologe ; et nous le leur aurions épargné, si quelques personnes ne paraissaient disposées à révoquer en doute l'atrocité des moyens auxquels on a eu recours pour comprimer et terrifier la population de Vienne. »

ALGÉRIE.

On nous écrit de Tlemcen :

« Le 29 novembre, un détachement du 9^e de ligne, composé de 40 hommes et commandé par un officier, partit de Zebdou pour se rendre à Tlemcen. Comme le temps était affreux et qu'on n'avait pas de nouvelles du convoi le 30 à Tlemcen, M. le général de Mac-Mahon envoya immédiatement un détachement de spahis à sa recherche.

« Le lendemain il apprit par un courrier que cinq hommes faisant partie du convoi avaient été trouvés morts dans la plaine de Trei, et huit autres dans un état désespéré. Le même jour, arrivèrent au bureau arabe de Tlemcen six mulets chargés des armes et des effets de ces malheureux. Les spahis trouvèrent encore quatre soldats morts qui furent transportés à Zebdou. On apprit, le 2 décembre, que le reste du convoi, ainsi que l'officier qui le commandait était rentré à Zebdou. Presque tous les hommes sont dangereusement malades. »

— Après le lion de Saoula, voici la panthère de Sainte-Amélie. Mardi dernier, au milieu du jour, un jeune colon de cette commune se dirigeait vers le ravin de la fontaine. Il était seul, sans armes ; il battit en retraite et alla chercher son fusil et deux camarades qui s'armèrent aussi de leur côté. Cette troupe résolute marcha droit à la panthère qui essaya leur décharge. Mais les trois colons, par une imprudence trop commune chez les chasseurs inexpérimentés se précipitèrent sur l'animal qui n'avait pas encore complètement perdu ses forces. Deux d'entre eux furent blessés légèrement, mais le troisième reçut un coup de griffe à l'épaule et un autre à la bouche et à la langue percée. Le pauvre jeune homme faillit être dévoré, et comme dit le rapport officiel, *c'était été dommage pour lui !* (Toulonnais.)

NOUVELLES DU MAROC.

On nous écrit de Djemma-Gazaouat (Algérie), sous la date du 3 décembre :

« Les Arabes qui viennent de Riff rapportent que les troupes impériales qui se sont montrées dernièrement dans cette partie du Maroc, et dont l'arrivée près des frontières de nos possessions avait produit une certaine émotion au sein des populations campées sur les deux rives de la Tafna, se sont définitivement retirés dans la direction de Fez. L'autorité française a dû, au surplus, être informée des derniers mouvements opérés par ces troupes, car les divers corps réunis pour la circonstance sur la ligne frontière d'ici à Tlemcen ont repris leurs cantonnements.

Il est évident aujourd'hui que l'empereur Abdherraman a voulu frapper un coup décisif dans les provinces qui nous avoisinent, afin d'imposer aux populations turbulentes, qui depuis l'arrivée d'Abd-el-Kader dans ces contrées n'ont cessé de se montrer hostiles à son autorité. L'expédition aurait eu un succès complet ; des tribus en assez grand nombre ont, dit-on, payé l'impôt.

Maintenant tout est assez tranquille dans le Riff ; mais une chose que le gouvernement marocain ne peut obtenir, c'est que les Maures des environs de Ceuta et de Melilla laissent tranquilles les garnisons espagnoles de ces deux places. Il y a toujours par là des escarmouches.

Les Espagnols n'ont pu décider l'empereur à leur concéder une certaine étendue de terrain autour des places qu'ils occupent sur le littoral marocain ; on négocie encore, mais le gouvernement d'Abdherraman laisse voir clairement qu'il ne fera aucune concession. Il se montre, dit-on, moins hautain à l'égard du gouvernement anglais, qui exige des indemnités pour plusieurs de ses nationaux établis dans le Maroc, et qui ont souffert dans leurs intérêts pendant les derniers événements dont ce pays a été le théâtre. J'espère pouvoir vous donner bientôt quelques renseignements sur cette dernière affaire, que paraît avoir de la gravité.

Par ordre de l'empereur, on organise sur divers points, notamment à Tanger, des troupes régulières, mais sous ce rapport, on ne tirera jamais bon parti des Marocains.

Actes Officiels.

Le *Moniteur* publie :

1^o Une résolution relative aux réductions sur les traitements des agents politiques et consulaires des affaires étrangères ;

2^o Une loi sur les douanes ;

3^o La loi sur les douzièmes provisoires, ouvrant aux différents ministères, sur l'exercice 1849, un crédit provisoire de 433 millions, qui sera réparti entre eux par un arrêté du président de la République ;

4^o Une loi autorisant la commune de Boulogne (Seine) à emprunter 30,000 francs à 5 1/4 p. 0/100 ;

5^o Une loi autorisant la ville de Grenoble (Isère) à emprunter 350,000 francs à 5 1/2 p. 0/100 ;

6^o Un arrêté modifiant l'ordonnance du 23 décembre 1847, touchant l'organisation du corps de commissariat de la marine ;

7^o Une loi concernant l'exploitation des mines en Algérie ;

8^o Diverses nominations à des sous-préfectures ;

9^o Diverses nominations de membres de conseil de préfecture ;

10^o La nomination du vice-amiral Baudin au grade de grand-croix de la Légion-d'Honneur ;

11^o Plusieurs nominations dans l'ordre national de la Légion-d'Honneur ;

12^o Un grand nombre de promotions dans la marine ;

13^o Enfin, la nomination d'un grand nombre d'agents administratifs au service de comptabilité des directions de travaux dans les ports.

— Par arrêté du citoyen préfet de la Seine, il sera ouvert, à dater du 1^{er} janvier 1849, à la mairie de chacun des douze arrondissements de Paris et de chaque commune de la banlieue, un registre destiné à l'inscription des jeunes gens qui auront atteint leur vingtième année au 31 décembre courant.

BOURSE DE PARIS DU 20 DÉCEMBRE.

Le 5 0/10, laissé hier à 76 50, ouvre à 75 50 et ferme à 76 40 au courant.

C'est une baisse de 40 c.

Le 3 0/10, de 46 50, débute à 46 et finit à 48 75 fin courant, hausse 25 c.

La Banque de France tombe à 1650 pour revenir au cours de fermeture d'hier, à 1705.

Les chemins de fer fléchissent tous. Orléans perd 5 à 722 50 Avignon-Marseille, 2 à 187 50 ; le Nord, de 390, descend à 383 75.

C'est aujourd'hui qu'on paie à la coulisse. Il y a de nombreux sinistres, chacun panse ses blessures, on craint qu'elles ne rejaillissent sur le parquet.

La Bourse a été fort lourde au début ; mais les cours se relèvent vers la fin du marché.

Le président de la République est proclamé.

Il arrive de mauvaises nouvelles de toute l'Italie. L'indépendance se montre partout.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Paris, le 20 décembre 1848.

Les plaintes les plus graves continuent à s'élever contre le régime barbare auquel sont soumis les malheureux déportés de Cherbourg. Tous les aliments qu'on leur donne sont de qualité inférieure ou mauvais à ne pas pouvoir les manger, et ils n'en reçoivent pas la quantité qui leur est allouée. On ne donne aux prisonniers qu'une livre et demie de pain par jour, et ce pain est mélangé de son. Les casemates sont tellement humides, que les condamnés sont perclus de douleurs. On ne leur donne point de feu, et le seul endroit qu'ils aient pour se promener est une cour remplie d'eau. Les lettres sont décachetées et envoyées selon le bon plaisir des directeurs. C'est une inquisition continuelle.

Nous ne comprenons pas que le gouvernement reste sourd à de si énergiques réclamations. Si c'est indifférence, sa conduite est bien coupable ; si c'est calcul, c'est faire de la cruauté à froid, et nous ne saurions comment qualifier ce parti pris.

— Le colonel Raymond, commandant de la garde républicaine, vient d'être révoqué de ses fonctions. On pense que sa disgrâce est due à ses opinions républicaines ; car, au jour où nous vivons, un fonctionnaire public ne peut plus s'avouer républicain sans être immédiatement mis à l'index.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 18 décembre.

Le citoyen Evariste Bavoux donne lecture de plusieurs pétitions.

Les délégués des décorés de Juillet demandent que la médaille de Juillet soit assimilée à la Légion-d'Honneur, et que chaque décoré soit gratifié d'une dotation annuelle et viagère de 300 fr.

La pétition est renvoyée au ministre de l'intérieur.

Le citoyen président fait connaître le nombre des procès-verbaux que la commission du dépouillement a reçus aujourd'hui des départements ; il y en a huit. Aussitôt que le dépouillement général sera terminé, il sera nommé un rapporteur, qui présentera son travail à l'Assemblée. Immédiatement, le président de la République sera proclamé.

Le citoyen Desbassants. Assurément nous sommes pleins de confiance dans le gouvernement ; son attitude ne s'est pas démentie un instant, même pendant ces derniers jours. (Très-bien !)

Nous ne doutons pas qu'il ne continue. (Très-bien !) Mais nous ne pouvons pas nous dissimuler qu'au dernier moment un pouvoir perd de son autorité, quelles que soient ses intentions. (Bruit. Vives réclamations.) Il n'y aura pas de lacune dans l'action du pouvoir, nous ne la craignons pas ; mais enfin, je le répète, le pouvoir n'aura pas la même force morale. (Interruption.)

La responsabilité pèsera tout entière sur l'Assemblée nationale. Eh bien ! dans de semblables circonstances, je viens vous demander, citoyens, s'il n'est pas convenable de prier le président de l'Assemblée de nous dire quelles mesures il a prises dans l'intérêt de la sécurité publique.

Le citoyen président. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de faire autre chose que de s'en rapporter à la sagesse et à la fermeté du gouvernement. Sa conduite, vous le reconnaissez vous-mêmes, son passé, ses actes, sont de sûrs garants qu'il ne se démentira pas, et nous répondent que le calme ne cessera pas de régner. (Approbation.)

L'Assemblée entend encore le rapport sur diverses pétitions sans intérêt.

Il est six heures moins dix minutes, la séance est levée.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Séance du 20 décembre 1848.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN MARRAST.

A trois heures et demie la séance est ouverte.

Le procès-verbal est lu.

Le citoyen Mortimer-Ternaux a la parole pour une rectification au procès-verbal.

C'est à tort, dit-il, que le citoyen Beaumont (de la Somme), à l'occasion du rapport sur la pétition des blessés de juillet, a prétendu que sur le montant de la souscription faite à leur profit et s'élevant à un million serait resté sans emploi et qu'on n'en aurait plus entendu parler. Cette souscription s'est élevée à 400,000 fr. dont il a été rendu compte jusqu'au dernier centime. J'étais secrétaire de la commission, l'Assemblée comprendra la juste susceptibilité qui m'a fait monter à la tribune.

La modification est ordonnée et le procès-verbal est lu et adopté.

On nous annonce en ce moment qu'un grand déploiement de forces a lieu aux alentours de l'Assemblée.

Plusieurs compagnies de la garde nationale et un bataillon de la garde mobile sont placés dans les Tuileries, près de la grille du pont Tournaux ; plusieurs régiments de lignes occupent la grande allée des marronniers du jardin des Tuileries et des lanciers sur la place de la Concorde ; un régiment de dragons stationne sur le quai d'Orsay. Les postes de troupes de ligne aux portes de l'Assemblée sont quadruplés. On ignore encore le motif de ce formidable déploiement de force. On pense que la proclamation du président de la République doit être faite aujourd'hui, ce qui paraît assez

probable, car la famille Bonaparte se trouve dans une loge réservée.

Les bancs de la chambre et les tribunes se garnissent considérablement.

L'ordre du jour indique une double demande en autorisation de poursuites contre les citoyens Caussidière et Turck. (Rejeté sans discussion.)

L'Assemblée adopte un projet portant demande d'un crédit de 10,000 francs pour la réimpression des œuvres de Laplace.

L'ordre du jour indique la discussion d'une proposition tendant à abroger le décret du 24 mars, qui a suspendu le travail dans les prisons.

Le citoyen Doure, rapporteur, demande l'ajournement du projet vu son importance.

Le citoyen Randoing insiste pour la discussion immédiate.

Le renvoi, après la discussion sur le sel, est ordonné. Cette discussion du sel doit avoir lieu samedi.

L'ordre du jour indique la discussion d'une proposition des citoyens Mortimer-Ternaux et Luneau, renvoyée à demain.

En ce moment nous apprenons que de nouveaux régiments affluent sur la place de la Concorde, où maintenant il y aurait plus de 20,000 hommes.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition du citoyen Lerebourg, relative aux impressions de l'Assemblée.

Le citoyen Lerebourg donne lecture de sa proposition qui a pour but de confier à l'imprimerie nationale la publication des feuilles sténographiques des débats de l'Assemblée nationale et toutes les impressions de l'Assemblée.

Le citoyen Bureau de Pisy. Le citoyen Lerebourg nous reproche de nouveaux traités passés avec le citoyen Pankoucke. Cependant, ces traités nous ont fait faire une économie de 50,000 fr.

(En ce moment, le citoyen général Lebreton entre au milieu d'une vive agitation et une foule de membres l'accompagnent. Il est en grand costume d'officier-général.)

Le citoyen président. Je donne la parole au rapporteur chargé de vérifier l'élection du président de la République.

Le citoyen WALDECK ROUSSEAU. Citoyens représentants, vous avez accompli une grande partie de votre mandat patriotique par l'œuvre de la Constitution. Vous avez résolu qu'un président de la République, chargé d'en assurer l'exécution, serait élu par la nation. La nation, convoquée par vous, a versé dans l'urne électorale le témoignage de sa confiance. L'Europe admirera le spectacle d'une grande nation se levant tout entière pour nommer son premier magistrat ; 7,526,345 électeurs se pressant autour du scrutin, assurant l'avenir de la République et fera justice de vaines espérances des partis.

(En ce moment, le citoyen Louis-Napoléon Bonaparte entre dans l'enceinte. Il porte, sur un habit, un ruban de représentant et un crachat. Il s'assoit vers le citoyen Odilon-Barrot, avec lequel il cause familièrement.)

Le citoyen rapporteur. Il y a eu 7,526,345 votants. Le citoyen Louis-Napoléon Bonaparte a eu 5,434,226 suffrages ; le citoyen Cavaignac, 1,448,107 ; le citoyen Ledru-Rollin, 370,119 ; le citoyen Raspail, 55,220 ; le citoyen Lamartine, 17,910 ; le citoyen Changarnier, 4,000. Il y a eu 12,600 voix perdues.

Le rapporteur ajoute que les opérations sont presque partout régulières. Quelques protestations se sont élevées, sur lesquelles votre commission a passé à l'ordre du jour.

Le citoyen Bonaparte est donc l'élu de la France, et, devant l'histoire, le pouvoir va lui être remis par ceux qui ont conservé le dépôt avec une sollicitude patriotique, dont le pays est reconnaissant. Ayons confiance, citoyens ; Dieu protège la France !

Le citoyen CAVAIGNAC. J'ai l'honneur d'informer l'Assemblée que les ministres viennent de me remettre leur démission collective.

Je viens à mon tour remettre à l'Assemblée les pouvoirs qu'elle avait bien voulu me confier.

La séance continue.

Chronique locale.

Dans l'avant-dernière nuit, un homme en démente, habitant la rue Confort, voulut jeter sa femme et ses enfants par la fenêtre. Trois voisins sont accourus, en chemise, aux cris de la femme. Une lutte s'engagea alors entre ces trois citoyens et le furieux qui déchira leurs chemises et les renvoya tout nus dans leurs lits. Des surveillants de nuit, arrivés fort à propos, arrachèrent la femme et les enfants à une mort certaine.

— Le quinzième et dernier détachement des colons parisiens est arrivé hier soir dans notre ville, d'où il est parti ce matin. Les soins empressés de la population lyonnaise ont adouci pour nos frères émigrants les fatigues de leur long voyage par un froid excessif.

— La température s'est bien refroidie depuis deux jours. La nuit dernière et toute la matinée d'aujourd'hui, la neige n'a pas cessé de tomber à gros flocons. On craint un retard dans l'arrivée des divers courriers.

— Le directeur des postes à Lyon, a l'honneur de rappeler au public, que la prudence exige que toutes les lettres renfermant des billets de la banque de France, ou effets au porteur, soient chargées ou recommandées, afin de donner plus de sécurité aux destinataires et mettre un terme aux réclamations que l'oubli de cette mesure fait naître.

— C'est demain samedi que l'administration du Colisée donnera le premier bal masqué. On espère qu'il y aura foule à cette première fête de la saison d'hiver.

— Les citoyens actionnaires des l'association des Travailleurs unis sont priés d'assister à l'assemblée générale, qui aura lieu dimanche prochain, 24 décembre, à midi, dans la salle Jandard, à la Croix-Rousse.

Le président de la gérance centrale, BORNE.

Le Secrétaire, BEAUVOIR.

— A l'heure où nous mettons sous presse, aucune dépêche télégraphique n'est parvenue à la préfecture.

Nous ne connaissons pas par conséquent les suites de la proclamation du président de la République.

Les neiges, qui continuent à tomber, ont retardé les courriers du Midi et de l'Italie, qui ne sont pas encore arrivés.

— Il y avait une place vacante dans le conseil de discipline de l'ordre des avocats, par suite de la nomination du citoyen Bacot à la place de procureur de la République ; cette lacune vient d'être remplie par l'élection du citoyen Charbonnier.

— L'exposition de la Société des Amis-des-Arts est très-pauvre jusqu'à ce jour, et reçoit peu de visiteurs ; on attend, dit-on, de nouveaux tableaux.

— On lit dans un journal de Beaune :

« Dimanche, 10 du courant, Meursault a été attristé par un déplorable événement. Le citoyen R..., charron, était de garde, en sa qualité de pompier, le jour des élections. Sachant que des

rappports intimes existaient entre son ouvrier et sa femme, il dit à celle-ci qu'obligé de passer la nuit au poste, il ne rentrerait que le lendemain matin. Sur les onze heures du soir, il rentra à l'improviste et surprit les amants en flagrant délit d'adultère. Furieux, il dirigea son fusil contre les coupables; mais sa femme détourna l'arme, et une lutte s'engagea entre le maître et l'ouvrier. R... tira son sabre, et, frappant à droite et à gauche, il porta à sa femme et à son amant des coups qui les laissèrent tous deux sur le carreau; puis, le lendemain, vint faire du tout déclaration au procureur de la République. L'affaire s'instruit.

Lyon, 19 décembre 1848.

Citoyen rédacteur,

Le citoyen Morin, ex-rédacteur du *Précurseur*, m'écrit que plusieurs personnes l'ayant cru désigné dans une des lettres que je vous ai prié de publier, et relative à la société de l'Ordre. Il déclare n'en pas faire partie; qu'il est ami de l'ordre, mais de l'ordre *Republicain*, fondé sur le maintien et l'exécution de la constitution démocratique de 1848.

Si même des dissidences existent entre cet estimable écrivain et moi, qui ai cependant concouru avec lui à la révolution de Juillet 1830; je n'en dois pas moins dissiper les doutes qui pourraient s'élever à son égard, en vous priant de publier la présente.

Agréé, citoyen rédacteur, mes salutations fraternelles.

Auguste MORLON.

Jardin-d'Hiver. — Troupe Equestre.

L'administration du Jardin-d'Hiver, toujours empressée d'être agréable à ses abonnés, a traité avec M. Soullier, directeur de la troupe équestre, pour plusieurs représentations, dont la première aura lieu samedi prochain, 23 décembre.

M. Soullier, qui était parti pour Londres, est de retour depuis quelques jours; il nous amène cinq nouveaux sujets, dont les exercices extraordinaires dépassent tout ce que l'on a pu voir jusqu'à ce jour à Lyon. Il est impossible de se faire une idée du talent hors ligne de ces nouveaux artistes.

L'incomparable *Batchea* montera plusieurs chevaux tout nouvellement dressés.

La grande salle de concert nouvellement construite, disposée provisoirement en cirque, sera chauffée, splendidement illuminée et décorée avec élégance. Aux balcons, de beaux fauteuils; au pourtour et aux premières, des banquettes commodes et numérotées garniront la salle. L'administration s'empresse de faire connaître encore au public que la musique du 9^e dragons, sous la direction de M. Thibault, a été engagée pour toutes les représentations de la troupe équestre.

Le prix des places est ainsi établi :

Pour MM. les abonnés du Jardin-d'Hiver : Fauteuils des balcons et banquettes numérotées du pourtour, 2 fr. » c.
Premières, 1 50
Deuxièmes debout, » 75

Pour les personnes non abonnées : Fauteuils des balcons et banquettes numérotées du pourtour, 3 fr. » c.
Premières, 2 50
Deuxièmes debout, 1 50

Excepté pour les places réservées, les enfants au-dessous de 7 ans paieront demi-place.

MM. les abonnés sont prévenus qu'ils ne peuvent se présenter, sous quel prétexte que ce soit, sans être munis de leur carte *non transmissible*; autrement, ils ne seraient admis que moyennant les prix fixés pour les personnes non abonnées.

Tout abonné, qui aurait transmis sa carte, sera rayé immédiatement, et ne pourra réclamer le prix de son abonnement.

Les personnes qui voudront jouir seulement de la promenade dans le jardin, sans assister à la représentation équestre, paieront 1 fr. d'entrée.

La buvette et le café seront desservis par M. Gonot, du café de la Perle, qui ne changera rien à ses prix.

L'affiche du jour donnera le programme détaillé de la représentation, ainsi que les noms des nouveaux artistes.

Nouvelles diverses.

Sur le rapport de M. Kisseff que le comte Braniski fréquente à Paris des démocrates, l'empereur Nicolas lui a intimé l'ordre de retourner en Russie; mais le comte Braniski a refusé, bien que ce soit un des plus riches propriétaires de la Russie et qu'il s'expose, par ce refus, à la confiscation de ses biens.

— On a apposé sur les murs de la ville d'Etampes l'affiche suivante :

AVIS. — Souscription à 25 centimes.

« Le conseil municipal d'Etampes, dans sa séance de vendredi 15 décembre, ayant refusé de voter les fonds nécessaires pour payer les dépenses de la fête de la promulgation de la Constitution, une souscription à 25 centimes est ouverte chez le colonel de la garde nationale, pour faire la somme nécessaire au paiement des ouvriers qui ont entrepris les travaux. » (Textuel.)

— Le citoyen Chautard, garde républicain, a été rayé du contrôle de sa compagnie pour avoir voulu organiser un banquet parmi ses camarades. La lettre qui prie son capitaine de lui délivrer un certificat de bonne conduite, porte qu'il n'a été renvoyé du corps que pour avoir manifesté franchement que ses idées politiques n'étaient point en rapport avec celle des officiers du corps auquel il appartenait. Cette lettre est signée du secrétaire du colonel.

Après avoir été renvoyé, Chautard se mit à chercher de l'ouvrage, mais il fut arrêté pour port illégal d'uniforme. — Le premier socialiste a dit : « Bienheureux ceux qui souffrent des persécutions à cause de moi. »

— Le citoyen Louis Blanc vient de faire paraître une nouvelle brochure intitulée : *La Révolution de Février au Luxembourg*. Cet ouvrage a été annoncé, à Paris, par des affiches que les agents du citoyen Gervais (de Caen) arrachaient à mesure qu'elles étaient posées.

Suicides. — Un jeune homme de 22 ans, nommé Léveillé, s'est asphyxié dans son domicile, à Paris, rue Neuve-St-Georges, 77.

Deux jeunes filles ont aussi été trouvées asphyxiées dans leur chambre, rue d'Aguesseau. On a pu en rappeler une à la vie, mais elle n'est pas hors de danger.

On a trouvé, dans le canal, le corps d'un brocanteur nommé Martial, dont la mort parait avoir été volontaire.

— Nous lisons dans un journal de province :

« Plusieurs cas de choléra se sont déclarés dans la ville de Marchiennes (Nord), les individus atteints ont succombé. Un local a été disposé immédiatement par les soins de l'autorité administrative pour recevoir et transporter les personnes qui seraient atteintes de cette épidémie. »

— La compagnie du chemin de fer de Paris à Sceaux, vient d'informer le gouvernement qu'elle était dans l'obligation de suspendre immédiatement son service. C'est l'Etat qui exploitera, aux frais du trésor, jusqu'au 1^{er} avril 1849, époque à laquelle une résolution définitive sera prise. En attendant, le sequestre sera établi sur le chemin.

— On dit que plusieurs représentants doivent déposer une proposition ayant but de faire considérer comme un délit le retard volontaire apporté au départ des courriers, et de rendre ce délit passible d'une pénalité rigoureuse.

— On prépare, au palais du Conseil-d'Etat, situé sur le quai d'Orsay, des appartements pour le vice-président de la République.

VARIETES.

La grande colère du père Duchêne.

Hébert, prête-moi ta plume pour écrire un mot. Un mot aux aristocrates, un mot au peuple.

Je suis furieux, mille tonnerres ! contre tout le monde. Vous avez eu le père Duchêne mort et enterré, nenni ! il vit toujours ; vous l'assommeriez qu'il serait capable de revenir !... Il n'a plus de journal à lui, c'est vrai, mais il profitera de tous les petits trous dans les feuilles démocratiques, pour y passer la tête et vous crier en bon ou mauvais style ce qu'il pense de vous.

Je me suis aperçu que depuis le vote à la présidence, les cafards avaient fait retaper leurs lampes à trois becs, et brosser leurs longues robes noires. Vous leur voyez là-dessous une figure de Mardi-Gras, rayonnante de joie et d'espérances. De joie, parce que leur candidat a passé. D'espérances, parce que l'avenir leur sourit.

O masques d'hommes, dites moi donc ce que vous pensez faire de Louis-Napoléon ; — tout le monde le sait, un marche-pied, pour un ressemelage de roi.

Un Henri V ! — Vos projets sont trop connus pour que je les dévoile : continuez. Mais je vous préviens ; vous aurez en vain marqué par les arbres de liberté la place de vos reposoirs, vos habits de carnaval de la Fête-Dieu resteront encore longtemps dans les rayons du costumier sacristain !

Je me suis aperçu que depuis le vote à la présidence, les capitalistes font pleuvoir les pièces de cent sous. Sacrebleu, si ça continue, je n'oserai plus sortir sans parapluie ! — C'est assez, c'est assez, citoyens boursiers, le commerce si longtemps à la diète en crèverait d'indigestion ! il faut de la raison en tout.

Je sais bien que votre allégresse légitime, cette extraordinaire largesse, car vous croyez au maintien et à l'extension de vos monopoles, vous croyez à l'anéantissement des associations ouvrières, au régime éternel du capital.

Ah ! certes, si Dieu prête vie à Louis-Napoléon ou plutôt si vous ne l'étranglez pas vous-même, nous pourrions voir une exécution d'un immense projet d'organisation sociale, puisé en Sibérie, complété dans une prison et écrit avec un knout.

Je suis fâché que l'éditeur de cette affiche humanitaire, placardée sur nos murs depuis quelques jours, ne nous ait pas donné l'exposé complet de la nouvelle théorie de Louis-Napoléon.

Au reste, citoyens capitalistes, voilà le seul moyen de vous sauver : faites ce que dit le président ; enrégimentez-nous, faites-nous labourer vos champs, sécher vos marais, couper vos bois, et tout cela, pour une ration quotidienne de pain, de viande, pour un uniforme, pour une place dans une caserne. Le président vous assure, sur l'affiche, des rentes auxquelles vous étiez loin de penser. Nous vous ferons des rentes plus que vous n'en voudrez ; elles vous arriveront de toutes parts ; elles vous accablent : elles vous embêteront ; elles deviendront peut-être entre nos mains une arme terrible de vengeance ! quand nous en voudrons à un lord français, nous irons cultiver de force ses propriétés improductives, et l'an ! à la fin de l'année, nous lui flanquerons sans pitié par la tête dix mille francs de rentes !...

Je sais bien que l'on me dira : Mais, par ce système militaire, vous tuez la liberté, l'égalité ; je répondrai : Ce système est un raffinement du despotisme ; c'est une chaîne qui déroulera ses anneaux dans tous les coins et recoins de la France : la liberté ne peut être que contradictoire à ce principe aristocratique, et l'égalité qu'un non sens devant cette hiérarchie militaire. Il faut ou tout l'un ou tout l'autre. Choisissez, c'est encore temps.

Si vous acceptez ce plan d'organisation, il nous sera, je crois, toujours permis de vous souler avec le vin à quatre sous, et de chanter, en attendant que la caserne passe : *Ah ! qu'on est fier d'être Français quand on regarde la colo...o...o...*

J'appose, aussi, lorsqu'on aura le bonheur de posséder un capitaine bon enfant, on sera autorisé de faire une aile de pigeon à la retraite, au moyen d'une permission de dix heures.

J'ai tout lieu de croire que ce plan d'organisation arrivera à ses fins, d'autant mieux que nos jeanfrottes de démocrates possèdent au suprême degré l'art de se diviser.

Mais, gredins, nous qui avons si besoin de rester unis, quel diable avons-nous dans le corps ? Chacun veut le triomphe exclusif de ses petites préférences. Moi, je veux Raspail. — Du tout Ledru-Rollin est l'homme de l'époque. — Cabot possède seul la clé du bonheur commun. — Vous en avez menti, la banque d'échange de Proudhon est le seul remède contre la crise sociale, etc., etc.

Que le diable vous emporte avec vos personnalités ! quand cesserons-nous donc de copier les hommes, de saluer les soleils, les lunes, les étoiles ? Sachons donc que Raspail, Ledru-Rollin, Cabot, Proudhon, ne sont point nos maîtres, nous ne devons point façonner notre opinion sur leur modèle. Ses grands principes humanitaires ne sont point faits par un homme, ils viennent de tous, ils viennent de Dieu. Ces premiers citoyens ne doivent être que nos chefs de file, ils doivent seulement diriger notre principe sans lui commander.

Groupons-nous autour d'une volonté et non autour d'un homme. Allons, démocrates, déchirons tous les rubans aux mille couleurs, laissons-les pour parer les têtes de nos jeunes filles. Nous marchons tous vers le même avenir, qu'une seule banatière nous abrite. A nous le véritable et immuable principe de la fraternité, nous y arriverons par la solidarité dans l'association. Guerre aux vieux préjugés, aux vieux monde, attaquons la société nouvelle ; elle ne pouvait, du reste, trotter plus longtemps à cheval sur sa vieille rossinante, nous ne lui ferons pas beaucoup de mal en la culbutant, nous lui rendrons même service. Mais

c'est de la volonté qu'il faut, c'est l'association de toutes les productions. Oh ! si le peuple voulait aujourd'hui, demain il n'y aurait de malheur que les exploités qui regretteraient leur règne !

En avant donc pour l'association, mais il faut faire vite, plus nous

travaillons, moins nous aurons de la chance de réussite. Et puis, l'association, voyez-vous, doit monter rapidement à son plus haut degré : elle doit attaquer le plus tôt possible le gros capital, c'est là où est le mal, c'est de là que partent toutes les crises commerciales, les chômages, les banqueroutes, la misère, les vices, les délits et les crimes.

Associations déjà commencées, vous n'avez jusqu'à présent qu'ébranlé la boutique, vous ne pouvez pas mieux faire, c'était dans votre cercle. Mais je vous dirai : Le boutiquier que vous désorganisez est souvent un pauvre bougre, il a femme, des enfants, et paie une patente énorme, il sera misérable plus tard si l'association ne grandit pas avec rapidité.

Vous aussi, ouvriers, vous serez malheureux si votre association va lentement. Le riche vous apprêtera à son gré, il refermera ses écus : alors, adieu le commerce, le travail ! vous serez obligé ce jour-là, ou de rentrer sous la férule aristocratique ou de faire une sanglante révolution.

Mais, nous ne voulons des armes que le moins possible ; nous avons dans le socialisme les moyens de nous en passer.

Je cesse de vous donner des conseils pour reprendre ma grande colère. J'ai entendu dire un certain jour, qu'un conseil municipal d'une de nos localités était sur le point de donner sa démission en masse.

Milliard de pommes de terre !!! Si je savais que cela se réalisait, j'irais à la porte de la mairie les voir sortir, je leur attacherais sur le dos un écriteau sur lequel on lirait : *Indigne du suffrage universel !*

Je les rassemblerais dans un bouchon ; je leur dirais :

« Tas de peureux, hommes sans nerfs !... c'est donc de l'eau de citrène qui coule dans vos veines ? Quoi, vous abandonnez un poste que les suffrages de vos frères vous avaient confié ! Mais, quelle que soit la raison qui vous fait agir ainsi, vous n'avez pas le droit de déchirer vous-mêmes votre mandat, car il n'est pas à vous ; vous devez seulement le remplir, le rendre au peuple et non le lui jeter au nez ? »

Vous avez des tracasseries à essayer sans doute ; mais c'est une raison de plus pour vous cramponner sur vos fauteuils.

Représentants du mont Avantin, du mont sacré ! il serait frais votre coco de mont sacré, s'il avait nommé des conseillers municipaux pour faire la belle jambe, pour voter tout tranquillement le budget de la commune à condition qu'on ne les contrarierait jamais.

Pauvres petits choux de conseillers ! Nous vous ferons des laits-de-pouille !... Ayez bien soin de ne pas prendre des rhumes de poitrine ; ils sont très mauvais, cette année, les rhumes de poitrine !...

Dans tous les cas, si vous mourez à votre poste, je vous ferai un enterrement aussi beau que celui que j'ai fait à la République du *National* !

Adieu, au revoir !

DECHAUT, P.

Bourse de Paris, du 20 décembre 1848.

Cinq pour cent.....	74 80	Emprunt Romain.....	60 1/2
Dito, fin courant.....	76 40	Emprunt Belge 1840....	84 00
Trois pour cent.....	45 50	Actions de la banque... 1650	20
Dito, fin courant.....	46 75	Obligations de la ville..	1190 00
Quatre pour cent.....	00 00	Obligation piémontaise..	» 00
Rente de Naples.....	00 00	Quatre canaux.....	» 00
Dette active d'Espagne..	00 00	Jouissance des 4 canaux..	» 00

CHEMIN DE FER.

Saint-Germain.....	345	Orléans-Bordeaux.....	382 50
Versailles, rive droite, d..	127 50	Nord.....	387 50
— rive gauche.....	»	Paris-Lyon.....	370 »
Paris-Orléans.....	722 50	Paris-Strasbourg.....	540 »
Paris-Rouen.....	452 50	Tours-Nantes.....	321 25
Rouen-Havre.....	195	Montereau.....	100 »
Marseille-Avignon.....	185	Dieppe.....	167 50
Strasbourg-Bâle.....	87 50	Charleroy.....	» »
Centre.....	240	Lyon-Avignon.....	» »
Amiens-Boulogne.....	190	Fampoux.....	» »

Le directeur-gérant, FAURES.

Imprimerie de veuve Aymé, gr. rue, Mercière, 44.

ANNONCES.

Mairie de la ville de la Guillotière.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

Ferme des droits revenant aux pauvres sur le produit des Bals, Spectacles, etc., etc.

Nous Maire de la ville de la Guillotière,

DONNONS AVIS :

Que le trente décembre courant, à midi, M^e Bourgeois, notaire, procédera publiquement, en présence de MM. les membres du bureau de bienfaisance que nous présiderons, dans l'une des salles de la mairie de cette ville, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de la ferme, pendant l'année 1849 seulement, des droits revenant aux pauvres, d'après la loi sur le produit des bals, spectacles de curiosité, concerts, courses, fêtes, etc., qui pourront avoir lieu moyennant rétribution, dans toute l'étendue du territoire de la Guillotière.

Le cahier des charges, clauses et conditions sous lesquelles l'adjudication sera tranchée, est déposé au secrétariat de la mairie de la ville, où chacun pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures après midi.

Le présent avis sera imprimé au nombre de cent exemplaires et, en outre, inséré dans les journaux de Lyon le *Censeur*, le *Courrier*, le *Moniteur judiciaire* et le *Peuple Souverain*.

Fait à la mairie, le 18 décembre 1848.

Le maire de la ville de la Guillotière, CONNU.

Rhumes, Toux, Catarrhes.

Ce pectoral que les médecins prescrivent contre les maladies de poitrine, dont la réputation s'accroît chaque jour, est le sirop pectoral de Mou-de-Veau, préparé par Quer aîné. Il calme la toux, facilite l'expectoration et la respiration, apaise l'irritation, les douleurs d'estomac et répare les forces.

Se vend toujours à Lyon, rue de l'Arbre-Sec, 31.
Prix : 2 fr. la bouteille, et 2 fr. 25 cent. dans les dépôts.

AVIS.

Messieurs les Assurés de la Compagnie LA SÉCURITÉ, sont prévenus qu'à partir du 15 courant, les bureaux de ladite Compagnie sont transférés place de la Platière, 2, au premier, dans le cabinet de M. de NESLE, fondé de pouvoirs, seul chargé de régler et payer les indemnités de sinistres, recevoir et donner quittances de toutes primes dues ou à échoir, signer tous avenants, etc.

Les Bureaux sont ouverts de neuf heures du matin à cinq heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.